

ANNEXE 6 - DEMANDE DE CORRECTION - BAREME MOUVEMENT 2021

A renvoyer obligatoirement par mail à i68d1@ac-strasbourg.fr avant le 26 mai (au soir)

et joindre l'accusé de réception des vœux

NOM – PRENOM :

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail :

ATTENTION : le barème départemental peut varier selon les vœux émis

Les bonifications suivantes sont accordées sur tous les vœux :

Ancienneté de fonction en tant qu'enseignant du 1^{er} degré (et non l'ancienneté générale de service)
Ancienneté sur poste pour une nomination à TD ou en REA (et non l'ancienneté dans l'école)
Exercice en zone REP ou/et REP+ (au moins 5 ans au 31.08.2021)
Exercice dans les circonscriptions de Saint-Louis et/ou Altkirch (au moins 3 ans au 31.08.2021)
Fonctionnaire, conjoint ou enfant en situation de handicap, ou enfant gravement malade

Les bonifications suivantes varient selon les vœux émis :

Mesure de carte scolaire (100-200-500 points selon la circonscription demandée)
Rapprochement de conjoint ou autorité parentale conjointe ou parent isolé
Directeur d'école faisant fonction (uniquement sur la direction d'école occupée en 2020-2021)
Départ en stage CAPPEI (uniquement sur les postes spécialisés)
Maintien sur poste ASH pour enseignant non spécialisé (uniquement sur le poste spécialisé occupé en 2020-2021)
Caractère répété de la demande (uniquement sur le vœu n°1 effectué au mouvement 2020 ET si ce vœu n°1 était un vœu précis/école)

Je demande la correction de mon barème s'agissant des éléments suivants et/sur les vœux suivants (joindre l'accusé de réception des vœux) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION POUR REPONSE